

<https://ugtg.org/spip.php?article1950>



Communiqué de presse de l'UGTG à propos du procès des militants du journal "REBELLE"



- La Centrale UGTG -
Date de mise en ligne vendredi 15 mars 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Mais que reproche-t-on réellement à Raphaël CÉCÉ et à Sonny LAGUERRE sinon leur engagement militant à dénoncer les injustices, le mépris et leur détermination à défendre les intérêts de la jeunesse et singulièrement ceux des lycéens et étudiants.

Les autorités auraient sans doute préféré que ces jeunes se perdent dans les paradis artificiels et autres déviances. Mais non, ils ont choisi de militer, de s'exprimer par le biais d'un journal.

L'UGTG condamne avec la plus grande fermeté ces atteintes portées aux libertés fondamentales et singulièrement contre le droit d'expression de la jeunesse.

L'UGTG apporte son soutien militant aux jeunes du journal « Rebelle » et exige l'arrêt immédiat des poursuites.

NON À LA RÉPRESSION !!!

**ANSANM NOU KA LITÉ ANSANM NOU KÉ GANNYÉ,
JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PÉKÉ VWE JOU**

Le Secrétaire Général de L'UGTG
Elie DOMOTA

Lapwent, 12 févryé 2013